

## Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du JEUDI 12 MAI 2022 à 20h30

Le 12 mai 2022 à 20H30, les membres du Conseil Municipal dûment convoqué, se sont réunis en session ordinaire à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Pascal BŒUF, Maire.

Étaient présents : MM BŒUF Pascal ; LAFOND Anne-Marie ; GASTARD Patrick ; BOINOT Florence ; PIERRON Pierrette ; LOISEAU Laurent ; DEZON Marie-Pierre ; BOUCHAUD Thomas ; PEROTEAU Christelle ; BONNARDEL Isabelle ; ARRIVÉ Bruno ; BRETON Pierre-Yves ; GRANGE Cécile ; LACOUX Jean-Marc ; NICOLAS Marie-Noëlle

Absents : néant

Secrétaire : Anne-Marie LAFOND

Présents : 15 Représentés : 0 Votants : 15

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20H30.

ORDRE DU JOUR :

### 1. Désignation du/de la secrétaire de séance : Anne-Marie LAFOND

### 2. Approbation du compte-rendu de la dernière séance

### 3- Recrutement aux services techniques :

Décision de recrutement (choix) pour remplacer le chef des services techniques sur un poste à 35 H = choix de recruter Monsieur Didier ALLAIN à partir du 1<sup>er</sup> juillet = 15 POUR

#### 1- Décision pour un forfait astreinte

Les agents des services techniques sont actuellement, au moins un week-end par mois, d'astreinte. Vu la contrainte et les heures de récupération déjà très élevées, il est important de prévoir un dédommagement pécuniaire = accord de principe, 15 POUR, pour un montant de 116.20 €, choix à présenter au Comité Technique du CDG 16 avant validation.

#### 2- Convention d'assistance pour le marché de prestation d'assainissement collectif :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que Charente Eaux, tout comme l'entreprise Dutartre Assainissement, peut effectuer pour la passation d'un marché de prestation pour l'exploitation du service d'assainissement collectif.

Cette assistance fait l'objet d'une convention entre le maître d'ouvrage et l'entreprise de notre choix.

Au vu de cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Choisi l'entreprise Dutartre Assainissement ;
- Inscrit les dépenses correspondantes au budget ;
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature de toutes pièces s'y référant.

#### 3- Demandes de subventions scolaires :

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal les demandes du Collège du Sacré Cœur de Ruffec, sollicitant des aides pour les familles de Villefagnan dont les enfants vont participer à un voyage scolaire :

- Pour un séjour pédagogique au Chambon, du 23 au 25 mai 2022 (enfants Enzo DEBOURNEUF et Noé LANCEREAU).
- Pour un séjour pédagogique sur l'île d'Oléron, du 21 au 24 juin 2022 (enfants Lana DEBOURNEUF, Hector HORACK et Loan SAUTON).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder une aide correspondant à 15 % du coût total du séjour, sur attestation de participation des élèves délivrée par l'établissement, soit :

Établissements	Séjours	Coût total	subv / élève (15 %)	votes
Collège Sacré Cœur 6°	Séjour au Chambon	170.00 €	25.50 €	14 POUR et 1 CONTRE
Collège Sacré Cœur 4°	Séjour à l'île d'Oléron	215.00 €	32.25 €	14 POUR et 1 CONTRE

## 9- Travaux porche de l'immeuble Delalande :

Monsieur le Maire explique la difficulté de trouver des entreprises disponibles, c'est pourquoi, le lot 2 (menuiseries) qui été attribué à l'entreprise Baron est réattribué à l'entreprise Charrier Adrien (qui a le lot 3 Charpente également). Le lot 1 maçonnerie est attribué à Zéaro et le lot 4 électricité à Denrée Électricité (Sylvain Croix). Les travaux débiteront le 16 mai prochain.

## 10- Projet de création d'une maison d'assistantes maternelles :

Monsieur le Maire a reçu Mme Elodie LAFOND qui lui a expliqué le projet de créer une maison d'assistantes maternelles sur Villefagnan, projet avec Mme Mary-Paule BÉCHIEAU, prévu pour fin d'année 2022.

## 11- Point sur les subventions à recevoir

### Commune

Opération	Coût	Dépt	DETR 2017	DETR 2019	DETR 2020	DETR 2021	Leader
Aménagement de Bourg Tr.1	361 376.07 €	96 068.00 €	116 422.55 €	/	/	/	/
Aménagement de Bourg Tr.2	482 905.40 €	61 200.00 €	/	171 625.35 €	/	/	/
Aménagement de Bourg Tr.3	En cours...	53 426.00 €	/	/	152 145.70 €	/	/
Aménagement de Bourg Tr.4	En cours...	7 000.00 €	/	/	/	102 406.48 €	/
Chemins de randonnées PDIPR	En cours...	2 730.00 €	/	/	/	/	/
Projet Voie Douce	76 581.12 €	20 000.00 €	/	/	/	/	?

### Assainissement

Opération	Coût	Subv Département	Subv Adour Garonne
Réhabilitation réseaux EU route de Chef-Boutonne	196 435.99 €	0 €	128 568.00 €
Réhabilitation réseaux EU rue du Clos	175 524.00 €	21 062.88 € *	105 314.40 €

\*Premier retour du département indiquant que la subvention sera bien moindre puisqu'elle se base sur un rapport RPQS et sur le mètre linéaire, cette subvention n'est pas basée sur les 12% maximum accordées habituellement par le département. En effet, les demandes de subventions départementales concernant les réseaux sont bien moins importantes que celles des aménagements de bourg par exemple.

## 12- Financement d'un prêt pour l'aménagement de bourg : emprunt auprès du CRCA

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a nécessité de contracter un prêt afin de soulager l'autofinancement de la commune concernant les travaux d'aménagement de bourg.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de l'offre de financement et des conditions générales par le Crédit Agricole, et après en avoir délibéré, **DECIDE**

### Article 1 : Principales caractéristiques du contrat de prêt

- Charte Gissler 1A
- Montant du prêt 250 000 EUR
- Durée du contrat de prêt 12 ans
- Objet du contrat de prêt financer les travaux de réhabilitation du bourg
- Taux d'intérêt annuel taux fixe de 1.52 %
- Échéances d'amortissement et d'intérêts annuelles
- Mode d'amortissement prêt annuités réduites
- Frais de dossier 300 EUR

### Article 2 : Étendue des pouvoirs du signataire

Le représentant légal de l'emprunteur est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec le Crédit Agricole.

### 13- Devis : ANNEXE 1

- Vérification annuelle des extincteurs de la salle des fêtes : décision reportée
  - Incendie Services à 909.70 € HT
  - Desautel à 943.30 € HT
- Peinture sols parking salle des fêtes = 1 810.00 € HT : 15 Pour
- Peinture signalétique devant les écoles = 1 316.40 € HT : 15 pour
- Raccordement tout à l'égout par M Rousseau Benjamin = 3 404 € HT : 15 pour
- Dépliants PDIPR + cartes plastifiées = 885.00 € HT : 15 pour

### 14- Informations et questions diverses

- Déménagement des services techniques prévu en septembre 2022
- Prévoir la diffusion de la carte des chemins de randonnées sur le site internet + bulletin municipal
- Repas des aînés : 152 convives prévus dimanche, en comptant les élus et leur conjoint ainsi que les membres du CCAS
- Bulletin municipal : articles à faire rapidement
- Compte-rendu de la réunion concernant la Carte scolaire par Pierrette Pierron :  
Deux rencontres ont eu lieu dont une avec le DASEN afin d'harmoniser les rythmes scolaires au sein de la CC. Pas de décision prise pour le moment, mais on devrait passer de 4 jours ½ à 4 jours. Le choix revient aux élus de la CC Val de Charente. A été présenté également la possibilité de regroupement des écoles ; mais là encore, cela va à l'encontre des communes qui ont une école sur leur territoire. Quant au collège, les effectifs augmentent légèrement et seraient aux alentours de 160 élèves pour la prochaine rentrée. En élémentaire, la classe ULIS, dont le poste été gelé, fermera en septembre ; par contre, maintien difficile de la classe de CP, avec seulement 10 élèves.  
La 2<sup>e</sup> rencontre fut une approche globale des soucis rencontrés et chercher des moyens d'y remédier. Monsieur le Maire souhaite rencontrer Monsieur Bégian.
- Isabelle Bonnardel apprécie les différents comptes-rendus envoyés par les adjoints, félicite le travail de Pierre Breton concernant le PDIPR et la commission tourisme, en général.
- Des photos d'orchidées vont être exposées dans les vitrines dès demain, proposition d'exposition à la bibliothèque ? à voir si possible par Bruno Arrivé.
- Mardi prochain : rappel invitation maisons fleuries et accueil des nouveaux habitants, à 18H30, à la salle des fêtes.
- Refaire le tableau de présences pour les prochaines élections législatives.
- Christian Gentil vient lundi en mairie pour voir l'organisation de la frairie : peut-être prévoir parquet sur le parvis. Le Comité des fêtes pourrait organiser le repas de la Fête du Vent.
- Terrain Chai Sauteraud : ENEDIS très lent.
- Réunion Maison de Santé : les travaux vont débuter le 6 juin (normalement) et suite à un souci de plan topographique, la voie (du côté de la rue de la Gare) sera à prévoir à double-sens.
- À partir du 17 mai prochain, la levée du courrier se fera à 13H45. Le courrier posté au bureau de Poste le matin partira à midi.
- La Maison de Services aux Publics (MSAP) de Ruffec envoie du public à celle de Villefagnan, où il y a également une permanence des impôts.
- La fermeture de la bibliothèque, suite aux arrêts maladie d'Isabelle, est palliée par Lisette, Coralie et Audrey.
- Taille des haies route de Ruffec en cours.
- Le lot 15 du lotissement de la Chapelière est réservé : les futurs acquéreurs sont prêts à signer. Il faudra prévoir de refaire le panneau du lotissement.
- Pierre Breton se renseigne suite à une information reçue concernant le programme territorial des diagnostics des bordures extérieures des champs – Natura 2000.

Séance levée à 23H25.